



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Réunion

Question écrite n° 96549

Texte de la question

M. René-Paul Victoria appelle l'attention de M. le ministre de l'outre-mer sur le congé de solidarité. En effet, ce dispositif mis en place en 2000 et quelque peu amélioré en 2003, semble avoir démontré une certaine efficacité, puisque près de 3 000 jeunes Réunionnais de moins de trente ans ont trouvé un emploi. Cependant, la loi prévoit l'expiration de cette mesure le 31 décembre prochain. Aussi, en l'absence d'autre dispositif semblable, il souhaiterait savoir si le Gouvernement ne peut envisager de la proroger.

Données clés

Auteur : [M. René-Paul Victoria](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96549

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6125